

PLAN DE PREVENTION

(Décret 92-158 du 20/02/92)

ULCO	Entreprise Extérieure (EE)
Coordonnées :	Coordonnées :
Université du Littoral-Côte d'Opale	
1, place de l'Yser	
B.P. 71022	
59375 Dunkerque cedex	
Représentée par : Monsieur Hassane SADOK	Représentée par :
En qualité de : Président	En qualité de :
Tél.: 03/28/23/73/73	Tél.:
Responsables des secteurs concernés :	Responsables des secteurs concernés :
Responsable Santé Sécurité au Travail:	Responsable Hygiène et sécurité
Madame Maryline SWITALSKI	
Tél.: 03/28/23/73/17	Tél.:
Membre CHSCT présent :	Membre CHSCT présent :
TDAVAIIV	(A REALISER
Nature des travaux :	A REALISER
Nature des travaux.	
Lieu d'intervention :	Début des travaux :
	Fin des travaux :
	Nombres d'heures estimées :
	Plage horaire :
	Effectif:
NOMS DES PERSONNES DE I	L'EE INTERVENANT SUR LE SITE
AVIC DEC MEDI	ECINS DU TRAVAIL
Médecin du travail ULCO	Médecin du travail EE
Nom :	Nom :
Coordonnées :	Coordonnées :
0001401111000	osorusiinisss .
Tél.:	Tél. :
Observations:	Observations :

	SMIS A LA DISPOSITION DE L'EE Situation			
Locaux et installations			Situation	
	ORGANISATION			
Secouriste le plus proche	Nom	T	éléphone	Date du dernier recyclage
de l'opération de l'ULCO				
Secouriste le plus proche	Nom	T	éléphone	Date du dernier recyclage
de l'opération de l'EE				
Organisation des	SAMU		OMPIERS	Organisation interne
premiers secours	15		8 ou 112	
	nones des bâtiments de l'ULC	O, faire le 0 av	<u>ant de faire les numé</u>	ros de secours
Emplacement de la trousse				
à pharmacie				
Mesure prise en cas de				
travailleurs isolés				
Accès de secours				
	III.CO		Entropri	so Extériouro
	ULCO		Entrepri	se Extérieure
En cas d'accident,	ULCO		Entrepri	se Extérieure
		DE PARTICIPAT		se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ?	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ?				se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ?	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi :	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi :	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi :	CONDITIONS D			se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	eme site :		se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	me site :	ION	se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	me site : ITATIONS Autorisations, h	ION	se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre : Permis nécessaires :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	ITATIONS Autorisations, h O Electriques	ION	se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	ITATIONS Autorisations, h O Electriques O Cariste	ION	se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre : Permis nécessaires :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	ITATIONS Autorisations, h O Electriques O Cariste O Nacelle	abilitations :	se Extérieure
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre : Permis nécessaires :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	ITATIONS Autorisations, h O Electriques O Cariste O Nacelle O Ponts roulant	abilitations :	
En cas d'accident, Qui prévenir ? A utiliser lorsque plusieurs ent Qui fait quoi : Donneur d'ordre : Permis nécessaires :	CONDITIONS D treprises interviennent sur le mê	ITATIONS Autorisations, h O Electriques O Cariste O Nacelle O Ponts roulant	abilitations :	

INFORMATIONS DES PARTIES INTERESSEES				
INFORMATIONS DES	PARTIES INTERESSEES			
ISCT O Inspection du travail O				
Information du personnel par affichage sur site de la réalisation des travaux O				
INSPECTION COMMUNE DES LIEUX				
NOMS DES PERSONNES PRESENTES LORS	S DE LA REDACTION DU PLAN DE PREVENTION			
ULCO	Entreprise Extérieure			
Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant déclare : 1) Avoir procédé, ce jour, à l'inspection du site d'intervention, sous les conseils du responsable technique du site de l'Université du Littoral Côte-d'Opale concerné par les travaux ; 2) Avoir pris connaissance du lieu d'intervention, des voies d'accès et de dégagement, des zones et matériels pouvant présenter des dangers. Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant certifie : 1) Avoir pris connaissance des instructions et consignes générales de sécurité de l'Université du Littoral Côte d'Opale 2) Ainsi que des consignes particulières et des mesures prises dans le cadre du plan de prévention et d'en avoir informé le personnel. Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant s'engage : 1) A prendre et à faire respecter, sur son chantier, les mesures nécessaires à la prévention des risques pour ce qui le concerne ; 2) A appliquer les mesures définies conjointement dans le plan de prévention.				
Effectuée le, à				
REMARQUES GENERALES				
LISTE DES DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT PLAN DE PREVENTION par l'ULCO par l'EE				
par i olico	ραι ι ΕΕ			

Bute .	
FAVORABLE O	DEFAVORABLE O
Remarques éventuelles :	
SIGN	ATAIRES
ULCO	Entreprise Extérieure
Noms et prénoms des représentants sur site	Noms et prénoms des représentants sur site
Nom, date et signature du Président précédés de la mention " lu et approuvé"	Nom, date et signature du Directeur ou de son Représentant précédés de la mention " lu et approuvé"

AVIS DU CHSCT ET REMARQUES

Circulation 6	Facteurs de risques associés O Circulation véhicules légers, poids lourds	Action de prévention et de protection retenues	A la charge de ULCO
Circulation (protection retenues	III CO
Circulation (O Circulation véhicules légers, poids lourds		OLCO
		Balisage de la zone et	
	engin de levage et/ou de manutention	respect du plan de circulation	
	O Circulation de piétons	Présentation d'un plan de	
		circulation	
	O Manutention en hauteur	Présence d'1 vigie au sol	
	O Chute d'objet/personne	Balisage de la zone de travail	
manutention		au sol et signalisation	
Levage	O Elingage	Utilisation d'élingue conforme	
	O Stockage	Balisage de la zone de stockage	
		au sol et signalisation	
	O Conduite engin de manutention et/ou levag	CACES et/ou autorisation de	
		conduite	
(O Travaux en hauteur	Utilisation d'échafaudage	
		nacelle conforme	
Hauteur (O Chute d'objet/ou personne	Port du harnais de sécurité	
		et garde corps conforme	
(O Travaux à l'échelle	Utilisation d'une échelle	
		conforme et fixée	
(O Soudure, meulage, découpage et	Etablir un permis de feu et joindre	
	travaux par points chauds	au plan de prévention	
Incendie et		Evacuation, nettoyage, rangement	
explosion	O Présence de solide et/ou liquide	Surveillance après réalisation des	
	inflammables	travaux	
		Utilisation de bâches ignifugées	
	O Présence d'huile	Ventilation	
	O Présence de vapeur ou de gaz inflammable		
	O Incendie dû à une cigarette	Interdiction de fumer dans les	
	- J	lateliers	
(O Manipulation et utilisation	Utilisation des équipements de	
	de substances dangereuses	protection individuelles adaptés-	
Chimique	ŭ	identifier les zones de stockage	
		des substances dangereuses	
	O Stockage de substances dangereuses	Stocker les substances dangereuses	
		dans un endroit ventilé, à l'abri de	
		toutes sources incandescentes	
		Identifier les zones de travail	
	O expositions aux rayonnements ionisants	réglementées	
	iées à la présence de sources radioactives	Identifier et localiser les sources	
	et/ou d'appareils électriques générateur de	Proscrire les interventions ext.	
•	rayons X	simultanées aux travaux sous	
	ayono A	rayonnements ionisants	
		Informer la PCR	
		Port des EPI adaptés	
		Lire dans le règlement intérieur	
		la partie spécifique aux RI	
10	O Appareil sous tension	Consignation électrique	
	O Risque de contact direct ou indirect	Utilisation des équipements de	
Electrique	que un	protection individuelles adaptés-	
55946		de matériels adaptés et conformes	
1		Travail hors tension	
10	O Emissions de poussières	Utilisation des équipements de	
	O Emission de bruit	protection individuelles adaptés-	
	O Projections	Utilisation des équipements de	
Matériaux		protection individuelles adaptés-	
Materiaux		proteotion marviduelles adaptes-	
Autres			
(biologiques,			
amiante,			
coactivité)			

